# DESCRIPTION D'UNE VOIE ROMAINE RELIANT CASTELLANE À BRIANÇONNET ET ENTREVAUX *(GLANDÈVES)*

***Vincent CHAVANE***

*La publication de cette étude inédite a été rendue possible grâce à l'intervention du Dr Pierre Maestracci qui, selon la volonté de Vincent Chavane, a réuni, classé et revu les notes de notre regretté collègue.*

*La prospection de cette voie a été effectuée durant l'année 1995 par Vincent Chavane et Alain Sehet, avec l'aide efficace de la mairie et des habitants de Soleilhas, de l'abbé J. Jobert et d'Alain Guichard.*

*Ce travail est une tentative de complément, dans le domaine des voies de communication, de l'article de Guy Barruol,* "Deux cités de la Province des Alpes-Maritimes, Glandève et Briançonnet", *paru en 1969 dans la Revue d'Etudes Ligures. Cette étude, malgré ses 25 ans, est toujours d'actualité.*

En recherchant les voies romaines de la région située entre Var et Durance, il vient naturellement à l'esprit que, s'il y avait des voies romaines, c'étaient, en priorité, les routes reliant les petites *civitates* comme Castellane, Briançonnet, Glandèves, Riez. Aussi, après avoir terminé la prospection de Vence à Digne, nous sommes-nous intéressés à la voie Castellane-Briançonnet. Grâce à l'intuition de Nelly Verron, nous avons très rapidement déterré un milliaire planté la tête en bas, servant de socle à une croix, au quartier des Baïles à Soleilhas (fig. 1). Ce milliaire, portant une inscription en l'honneur des Césars Constance Chlore et Galère (293-305) (fig. 3) et numéroté VII, témoigne de l'existence d'une voie romaine[1].
Deux questions se posent cependant :
1°/ Est-il à sa place d'origine ?
2°/ Quelle est l'origine de sa numérotation, Castellane (VIIc) ou Briançonnet (VIIb) ?

Nous avons donc recensé les avantages et les inconvénients de tous les itinéraires entre le col de St-Barnabé et Briançonnet (la montée de Castellane à St-Barnabé ne posant aucun problème), soit cinq itinéraires : trois par la Sagne et deux par Soleilhas.

### *1 - Itinéraires par Soleihas*

Descente du col St-Barnabé par le chemin le plus direct, assez peu ensoleillé en hiver ; puis, section plane jusqu'à l'oratoire (cote 1148 m), descente vers le vallon des Coulettes d'où partent deux itinéraires :
1.1 - Le fond du vallon des Coulettes jusqu'au pont St-Pierre, puis remontée sur Briançonnet. Ce tracé a l'inconvénient d'être, en hiver, un pôle du froid. Les Romains évitaient systématiquement ce type de vallon encaissé.
1.2 - A la cote 1059 de la carte IGN, part un chemin au nord-est vers le collet de la cote 1191, montée très roubineuse, mais qui a pu être meilleure à l'époque romaine ; redescente facile

*Fig. 1 - Milliaire de Soleihas servant de socle à une croix avant son extraction du sol.*

1 Archéologia, novembre 1995

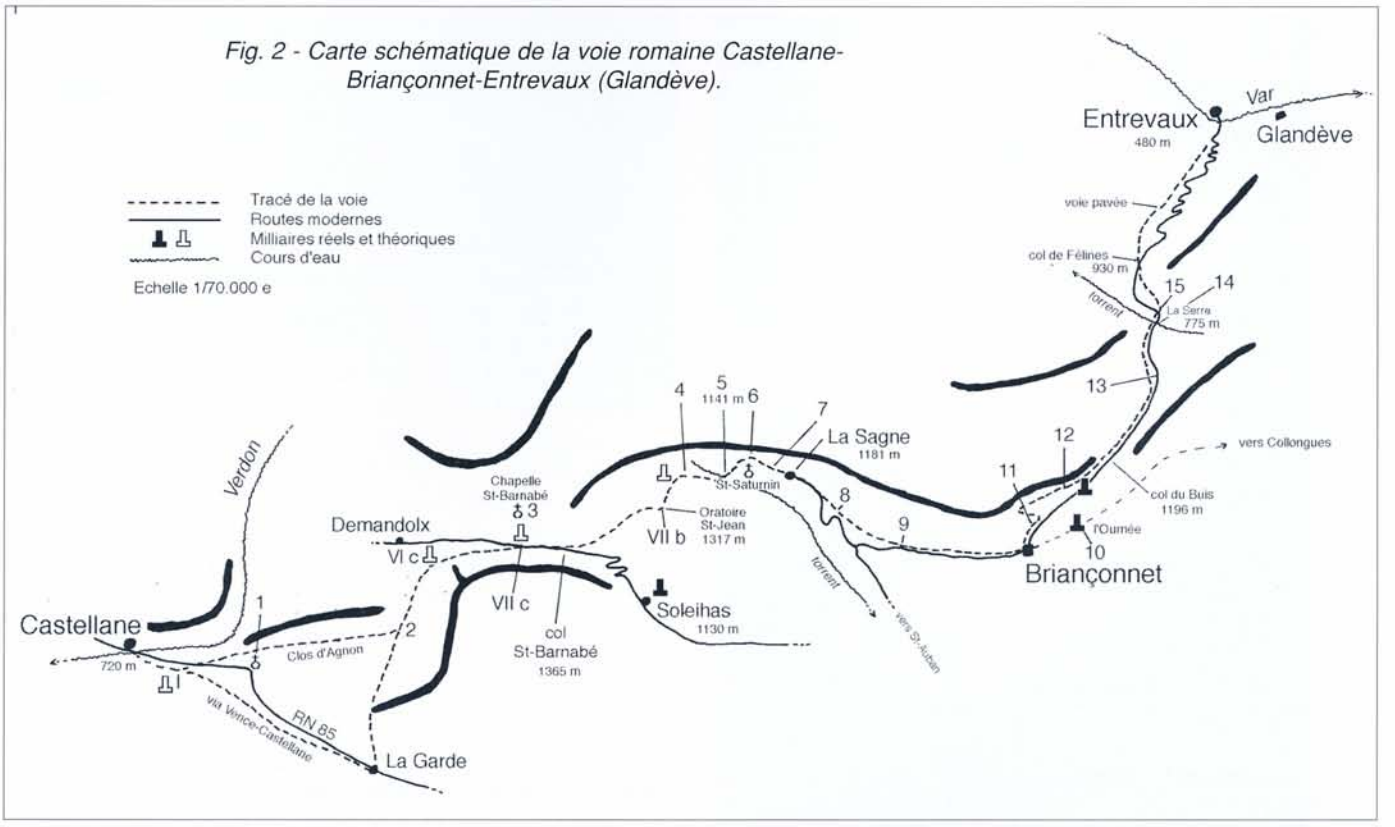


*Fig. 2 - Carte schématique de la voie romaine Castellane-Briançonnet-Entrevaux (Glandève).*

dans un grand bois par un assez grand chemin pendant 750 m puis redescente brutale d'une cinquantaine de mètres vers les Coulettes (1058 m), une section plane puis une nouvelle descente à 968 m, suivie d'une légère remontée.

Malgré l'existence d'une chapelle St-Pierre dominant ce tracé, nous ne pensons pas que celui-ci ait pu être romain : il est beaucoup trop chaotique.

### 2 - Itinéraire par la Sagne

A partir de l'oratoire du col St-Barnabé, millésimé 1783, un chemin ancien d'une largeur inférieure à 2,5 m, avec, en de nombreux endroits, des murs de soutènement à l'amont et à l'aval, se suit facilement, malgré la végétation qui l'encombre, jusqu'à l'oratoire St-Jean (1317 m) d'où partent deux variantes :

2.1 - Un chemin à peu près horizontal conduit à l'ancien hameau de Verraillon, qui fut habité dès le haut moyen-âge, puis se continue par une descente raide plein nord vers le torrent de la Sagne et remonte encore plus rapidement (pente de 25 à 30%) vers ce dernier village.

2.2 - Une alternative est constituée par un chemin qui quitte l'oratoire St-Jean plein nord, à peu près à l'horizontale et en bon état sauf au passage de certains torrents, jusqu'à la source de la Bastide de la Font du Tuve, où il se sépare en deux branches :

2.2.1 - Une branche continue en très légère déclivité jusqu'au torrent (1257 m) descendant de la baisse de la Coulette, puis, après l'avoir franchi, traverse tout le clos[2] de la Poulière. Ce tracé est médiéval ou même plus tardif, car connu localement sous le nom de chemin Vauban. Il est assez peu large, en très mauvais état, si bien que nous n'avons pu le suivre sur toute sa longueur, certains tronçons ayant disparu dans le ravin.

2.2.2 - Sous la bastide de la Font du Tuve, existe un chemin qui a toujours été utilisé par les habitants de la Sagne pour se rendre à Castellane, Ce chemin descend entre deux torrents sur une croupe où alternent clairières et bois, mais qui a dû être cultivée sur toute sa longueur vu les nombreuses petites restanques qui la barrent. Cette descente en pente très régulière (15%), sans aucun obstacle, relativement bien exposée, se termine par un passage très facile du torrent dit du Prieuré, ce qui laisse penser qu'à l'époque romaine, le franchissement de ce torrent ne devait pas poser le moindre problème. De l'autre côté du ravin, deux tracés sont possibles vers la Sagne, l'un à l'est, l'autre à l'ouest du promontoire où se trouvait le prieuré de St-Saturnin créé par l'abbaye de Lérins en 1022[3].

La facilité de ce tracé joint à de nombreux indices gallo-romains (gisement de *tegulæ* du clos de la Poulière, stèle funéraire gallo-romaine), et à cette présence de Lérins pour contrôler cette voie de communication, nous ont convain-

[2] Clos ou clot : nous avons adopté l'orthographe "clos" qui est celle des cartes anciennes, cadastre napoléonien ou carte de Bourcet et d'Arson.

[3] H. Moris et E. Blanc, 1883, liasse 425.

*Fig. 3 - Milliaire de Soleilhas : inscription en l'honneur des Césars Constance Chlore et Galère (293-305).*

cu que la voie romaine Castellane-Briançonnet empruntait cet itinéraire.

Dans cette optique, si le milliaire découvert à Soleilhas était numéroté depuis Briançonnet, sa place théorique serait à l'oratoire St-Jean (VIIb).

## Tracé de la voie Castellane-Briançonnet

### De Castellane au ravin du Teillon

Nous avons supposé que la voie Castellane-Briançonnet divergeait de la voie Castellane-Vence à la hauteur du milliaire I de celle-ci, c'est-à-dire à l'endroit où cette dernière se sépare de la RN 85, ce qui correspond très exactement à la carte de Bourcet et d'Arson de 1778.

La voie de Briançonnet continuait pendant 500 m environ par un tracé voisin de celui de la RN 85, tracé qui a dû fluctuer au cours des âges selon les humeurs du torrent de Destourbes. Il quittait alors la Nationale pour passer derrière la chapelle St-Roch (repère 1) et remonter le vallon du clos d'Agnon. La partie basse de cette montée possède encore de très beaux murs de soutènement, à l'amont et à l'aval, la partie haute est par contre très ravinée mais cependant très praticable.

Après le clos d'Agnon, cette voie est rejointe par un chemin en provenance de la Garde[4], qui permet de passer d'une grande voie à l'autre sans aller jusqu'à Castellane. Le lieu de cette jonction (repère 2) est signalé sur le cadastre napoléonien comme sur la carte du Ministère de l'Intérieur de 1896 : bâtisse de Tombalone.

La place théorique du milliaire IV serait à cette jonction, après laquelle le chemin descend vers le ravin du Teillon, traversé actuellement après une large boucle. Des restes de murets montrent qu'autrefois le tracé était beaucoup plus direct et qu'il s'est dégradé au cours des âges. Après ce passage, le chemin devient très facile et large.

### Du milliaire VI (théorique) à la Sagne

Depuis l'emplacement théorique du milliaire VI c, le chemin continue sans difficulté majeure avec une pente de l'ordre de 3% jusqu'à l'oratoire du col.

La place théorique du milliaire VII c, emplacement possible du milliaire découvert à Soleilhas, se situe à l'entrée ouest de cette petite plaine, en supposant que la frontière entre la *civitas* de Castellane et celle de Briançonnet était le col St-Barnabé, ligne de partage des eaux entre le bassin du Verdon et celui de l'Estéron qui prend sa source à 1 km du col. Il est certain que ce passage a été important à l'époque gallo-romaine, à preuve les nombreuses *tegulæ* parsemant les champs alentour, et au nord de l'oratoire du col, l'existence presque certaine d'un mausolée funéraire le long de la voie. En effet, sur l'indication de M. J. Auteville, de Soleilhas, nous avons découvert que la table d'autel de la chapelle St-Barnabé (repère 3) - à 500 m au nord du milliaire VII - était constituée par une dalle (1,55 m x 0,68 m x 0,17 m) comportant une inscription funéraire[5] concernant deux pérégrins et pouvant être datée du début du premier siècle (fig. 4). Cette dalle devait être un élément d'un monument funéraire qui, vu le poids de la dalle, ne devait pas se situer très loin, et sans doute, selon la coutume de l'époque, devait être visible de la voie de communication la plus proche.

[4] Ce chemin est signalé sur le cadastre napoléonien de La Garde (1834) comme chemin d'Entrevaux alors que le chemin en provenance de Castellane est marqué chemin de Castellane à Entrevaux.

[5] Déchiffrée par D. Brenchaloff et J. Gascou : "A Severus, fils de Sextus, et à Surinus, fils d'Isurius, Vintinus a élevé ce monument."

*Fig. 4 - Table d'autel de la chapelle Saint-Barnabé.*

L'itinéraire se poursuit à peu près à l'horizontale, un peu perturbé au départ par la route de Soleilhas et la piste se dirigeant plein est au premier tournant de la route de Vauplane. Bien que très encombré de genêts, on le suit aisément jusqu'à l'oratoire St-Jean, chemin large de 2 m à 2,5 m, bordé de murs de soutènement de belle qualité. Cet oratoire marque l'emplacement théorique du milliaire VII b depuis Briançonnet. Il est situé au centre d'une clairière d'où partent plusieurs chemins, l'un, plein sud, descend très raide sur Soleilhas, un autre, vers l'est, conduit à Verraillon, le troisième, notre voie, continue vers le nord, toujours à peu près à l'horizontale, entrecoupé de petits ravins qui l'ont fait disparaître sur une centaine de mètres. Au bout d'un kilomètre, on atteint une source marécageuse, la Font du Tuve.

La bastide du même nom (repère 4), assez récente puisque n'apparaissant pas sur les cadastres de 1838, est située 250 m plus bas que la source, au haut d'une croupe entre deux ravins, croupe maintenant à moitié boisée, qui a dû être cultivée d'une façon intensive, comme l'indiquent toutes les restanques basses qui la garnissent de haut en bas.

La pente très régulière, environ 15%, nous amène sans aucune difficulté à l'altitude de 1144 m (repère 5) au bord du torrent franchi par un gué facile. Il devait en être de même à l'époque gallo-romaine.

La remontée sur la Sagne pouvait se faire soit par l'est, soit par l'ouest du promontoire sur lequel, selon la tradition, était établi le prieuré de St-Saturnin (ou St-Sernin d'après la carte de Bourcet et d'Arson). Les plans cadastraux de 1837 privilégient le tracé est, mieux ensoleillé et à pente plus douce. Les deux itinéraires se rejoignent de toute façon à un carrefour avec croix (repère 7), d'où partent deux grands chemins, l'un vers Ubraye, l'autre, notre voie romaine, vers la Sagne.

Nous avons donc effectué un parcours très facile depuis le col St-Barnabé.

Le Cartulaire de Lérins mentionne qu'en 1022, l'église St-Saturnin et ses dépendances, au diocèse de Glandèves, ont été données à l'abbaye par Constantin et Isengarde[6]. Il ne reste aucun édifice, à part un pilon (oratoire) récent, mais il semble parfaitement logique que Lérins ait établi un prieuré sur cette voie romaine comme elle l'avait fait à Gratemoine et au Mousteiret sur la voie Vence-Castellane, pratique commune à toutes les grandes abbayes du sud de la France.

A 150 m au nord de l'oratoire actuel, existe dans les champs, une tache particulièrement verte d'où les agriculteurs locaux prétendent sortir des ossements humains à chaque labour : est-ce le cimetière du prieuré ou une nécropole gallo-romaine ? D'après ces mêmes habitants de la Sagne, la stèle funéraire romaine incluse dans le mur du cimetière (fig. 5) proviendrait des alentours de l'oratoire[7]. C'est donc peut-être une nécropole des habitants du premier millénaire dont la présence est attestée par l'important gisement de *tegulæ*, le clos de la Poulière (repère 6), qui, sur deux hectares environ, domine l'oratoire St-Saturnin.

La configuration du village de la Sagne, tout en longueur, suggère également que le village a été construit le long d'une grande voie existante.

### *De la Sagne à Briançonnet*

La voie romaine continue après La Sagne à l'horizontale pendant 2 km jusqu'à "Coste chaude"[8] (repère 8) (voir le cadastre de 1837), endroit où existe une descente très brutale d'une cinquantaine de mètres dans un terrain très "roubineux". Il est fort probable que cette érosion soit relativement récente, due à la déforestation ; un meilleur passage a certainement existé à l'époque romaine. Après ce passage difficile, le tracé de la voie reprend celui de la petite route D 80 jusqu'au hameau des Gourins (repère 9), puis un ancien chemin pendant 500 m sur lequel nous avons trouvé des tessons de *tegulæ*. L'unique possibilité pour rejoindre Briançonnet le plus aisément est la route passant par la Barfouille. Certains raccourcis sur cette route ne semblent pas très anciens.

## *Commentaires sur le tracé Castellane-Briançonnet*

En dehors de deux points de passage obligé, le col de St-Barnabé et La Sagne, où il existe un certain nombre d'indices indubitables, on trou-

[6] H. Moris et Blanc, 1883.

[7] Le fronton de la stèle comporte un croissant de lune évoquant le culte isiaque. Voir J. Prieur, 1983, pp. 288-289.

[8] Voir le cadastre de 1837.

*Fig. 5 - Stèle funéraire de la Sagne*

ve peu de témoignages entre ces points ; nous en avons été réduits à chercher le tracé le plus facile. Nous pensons cependant ne pas être loin de la réalité.

On peut en effet penser qu'une partie du tracé romain compris entre la source de la Font du Tuve et la Sagne a été abandonné à une époque où ont été tracés les chemins horizontaux sous la baisse de la Coulette (époque médiévale et XVIII^e siècle pour le chemin Vauban), chemins beaucoup moins pénibles. Lorsque ceux-ci, tracés dans de très mauvais terrains, se sont dégradés rapidement par manque d'entretien, les vieux passages ancestraux ont réapparu, ce qui explique qu'avant la guerre de 1940, le tracé de la voie romaine était réutilisé par les habitants de la Sagne pour aller à Castellane.

## Tracé de Briançonnet à Entrevaux (Glandèves)

Ce tronçon de route romaine est connu depuis longtemps ; nous n'apporterons rien de très nouveau, si ce n'est une autre interprétation des faits.

Aux alentours de Briançonnet ont été signalés deux milliaires, l'un trouvé par J.M. Daumas à 300 m du col du Buis (repère 12) et l'autre, près de la ferme de l'Oumée (repère 10), à environ un mille romain du village.

Le premier milliaire, brisé par un camion, a été mis à l'abri dans la chapelle St-Martin à Briançonnet. Le deuxième aurait été, au siècle dernier, récupéré par le curé de l'époque pour en faire un socle de la croix du cimetière après martelage de l'inscription latine.

Le premier milliaire a toujours été considéré comme un de ceux de la voie romaine menant à Glandèves. Par contre, pour expliquer la place du second, a été inventée une voie Briançonnet-Gréolières-Vence, voie que nous contestons car sur les voies que nous connaissons, nombreuses sont les bornes retrouvées à plusieurs kilomètres de la voie d'origine, surtout lorsqu'elles ont été christianisées. Notre première impression est que ce milliaire a été descendu de la route Briançonnet-Glandèves, milliaire I, dont l'emplacement théorique est à l'aplomb de l'Oumée.

Toutefois, au cas improbable où le milliaire de l'Oumée serait à sa place d'origine, il existe une meilleure possibilité qu'une voie Briançonnet-Gréolière-Vence. Après l'Oumée, le chemin se divise en deux branches, l'une allant vers Gars, l'autre se dirigeant vers St-Jeannet et Collongues par un itinéraire assez remarquable qui permettrait de rejoindre la voie reliant Glandèves à Cimiez, capitale de la province des Alpes-Maritimes, soit du côté de la Penne soit un peu plus à l'est vers Ascros.

## Tracé de Briançonnet à Glandèves

La voie romaine quittait donc Briançonnet à son extrémité est, remontait la route du col de Buis, passait devant la chapelle St-Joseph (repère 11), puis, au droit des carrières, faisait un grand lacet vers l'ouest, maintenant très dégradé par les dites carrières. Suit, à l'horizontale, un magnifique tronçon de trois mètres de large, sous la crête du coteau Lama, qui rejoint la route moderne à peu près à la cote 1150 de la carte IGN au 1/25.000^e. Ce tronçon (repère 12) est aujourd'hui très encombré par la végétation.

Le col de Buis, à 300 m duquel le milliaire II a été retrouvé[9], devait être la limite entre les *civitates* de Briançonnet et de Glandèves.

Dans la descente du col, la route romaine suivait vraisemblablement la route actuelle qui n'était, fort récemment, qu'une piste dont on voit encore quelques restes au nord de Venières et même les restes d'une arche de pont en moellons de tuf (repère 13). La pente est raide, souvent tellement verglacée en hiver que la circulation automobile y est interdite pendant cette saison.

[9] Voir texte de G. Barruol.

*Fig. 6 - Voie pavée entre le col de Félines et Entrevaux.*

Avant d'arriver à La Serre, la route traversait, sans doute par un gué, le torrent du vallon du Castellet (repère 14).

Au grand oratoire (repère 15), à l'aplomb de La Serre, la voie romaine diverge de l'itinéraire actuel, montant en contre-haut de ce dernier vers le col de Félines, tronçon assez perturbé, qui semble avoir été pavé vu le nombre de pierres à forme et dimensions d'un pavé grossier qui le jonchent.

Dès le col de Félines, on trouve un magnifique chemin, d'abord en légère surélévation pendant 300 m, suivi d'une descente directe vers Entrevaux, le long de la crête de la falaise dominant la Chalvagne.

Cette section, large de 3 m à 3,5 m, est étonnante car pavée, assez grossièrement peut-être, mais vraiment pavée, sur 4 km, avec des caniveaux évacuateurs d'eau tous les 25 m (écharpes). D'un type inhabituel dans notre région, elle est certainement un tracé romain bien que le pavage soit vraisemblablement beaucoup plus tardif, sans doute du XVII^e^ ou du XVIII^e^ siècle (fig. 6).

Cette voie pavée rejoint la route actuelle au cinquième lacet compté à partir d'Entrevaux.

Le tronçon de voie entre le col de Félines et Glandève, bien qu'exposé au nord, est assez ensoleillé, parce que courant le long de la crête d'une falaise qui borde une trouée dans la chaîne montagneuse est-ouest. C'est infiniment mieux ensoleillé que la montée menant de Puget-Théniers au col de St-Raphaël, pratiquement dans l'ombre pendant tout l'hiver.

En raison des remaniements effectués au cours des siècles, il est difficile de déterminer avec exactitude comment la voie romaine atteignait La Seds où se situait Glandèves, mais ce problème est de peu d'importance.

## Commentaires (par P. Maestracci)

*L'existence, sur ce trajet Castellane-Briançonnet-Glandèves, de trois milliaires, dont un gravé et numéroté, atteste à l'évidence d'une voie romaine reliant ces civitates.*

*Son tracé est clair sur certaines portions, moins net sur d'autres. En particulier, la descente de la face nord, souvent verglacée, du col du Buis évoque mal une voie de cette époque. Par ailleurs, il est logique de penser que ces petits centres aient été reliés au chef-lieu de la province des Alpes-Maritimes, Cemenelum (Cimiez).*

*Les dernières recherches de Vincent Chavane ont porté sur cette liaison. Il pensait, comme d'autres, qu'elle devait emprunter la vallée de l'Estéron puis celle du Var. Mais par où relier Briançonnet et Glandèves à La Penne ou Ascros ? Le temps lui a manqué pour explorer avec sa méticulosité habituelle, les diverses hypothèses. D'autres peut-être y parviendront.*

### Bibliographie


CHAVANE (V.) - *Une voie romaine entre Vence et Digne*, Archéologia n° 315, septembre 1995, pp. 42-49.

- *Le tracé de la voie Vence-Castellane se précise*, Archéologia, novembre 1995, p. 17

MORIS (H.) et BLANC (E.) - *Cartulaire de Lérins*, Paris 1883.

PRIEUR (J.) - *La Savoie des origines à l'an Mil*, chapitre "Les croyances et les cultes", Ouest-France-Rennes. 1983.